

A.E. ELECTRICITE RENOVATION
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 euros
Siège social : 120 Rue Barbès 18000 BOURGES
845 263 052 RCS BOURGES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1^{er} AVRIL 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX,
Le 1^{er} avril,
A 17 heures,

La Société PI IMMOBILIERS INVESTISSEMENT, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 401 200 euros, ayant son siège social 120 Rue Barbès 18000 BOURGES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 948 685 854 RCS BOURGES, représentée par Monsieur Johan PUENTE en sa qualité de Président,

Propriétaire de la totalité des 150 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société A.E. ELECTRICITE RENOVATION,

Associée Unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société PI IMMOBILIER INVESTISSEMENT, associée unique, décide de transférer le siège social du 120 Rue Barbès 18000 BOURGES au 392 Avenue du Général Charles de Gaulle 18000 BOURGES à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 392 Avenue du Général Charles de Gaulle 18000 BOURGES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Pour la société PI IMMOBILIER INVESTISSEMENT, Associée Unique
Johan PUENTE**

DocuSigned by:

5786E69DBF2F436...